


CE TABLEAU REPREND LES MOYENS, DELAIS ET PRIX QUE NOUS VOUS PROPOSONS A CHAQUE ETAPE DU PROCESSUS DE RECOUVREMENT.

	MOYENS UTILISES ET DELAIS PROPOSES	COUT POUR VOTRE ENTREPRISE
<p>ETAPE 1 Le recouvrement amiable <u>Durée : Max 20 jours</u></p> <p style="text-align: center;">si non paiement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Courrier simple et amiable de rappel envoyé dans les 48 heures suivant l'ouverture du dossier. ■ Mails dont le premier sera envoyé dans les 48 heures après l'ouverture du dossier et tous les 5 jours calendrier par la suite. ■ Relances téléphoniques et SMS à partir du 7^{ème} jour après l'ouverture du dossier. <p>Le débiteur a un délai de 15 jours pour régler sa créance après l'envoi du courrier.</p>	<p><u>30 EUR HTVA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 30 EUR HTVA, peu importe le montant de la créance.
<p>ETAPE 2 La mise en demeure <u>Durée : Max 20 jours</u></p> <p style="text-align: center;">si non paiement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en demeure envoyée par courrier simple et recommandé. La mise en demeure est envoyée 7 jours calendrier après l'échéance de l'étape 1. ■ Mails, relances téléphoniques, SMS. <p>Le débiteur a 15 jours pour régler sa créance après l'envoi du courrier de mise en demeure.</p>	<p><u>ENTRE 0 EUR et 45 EUR HTVA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 0 EUR si paiement volontaire de l'intégralité de la réclamation, en ce y compris les accessoires (*). Dans ce cas, vous récupérez le montant principal, Wapi Recovery se satisfait des accessoires (*). ■ +15 EUR HTVA (par rapport à l'étape 1) dans les autres cas, peu importe le montant de la créance.
<p>ETAPE 3 La citation judiciaire <u>Durée : En fonction du calendrier fixé par le tribunal</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Citation judiciaire à la demande de l'entreprise au plus tôt 7 jours calendrier après l'échéance de la mise en demeure. ■ La durée de la procédure dépend du calendrier fixé par le tribunal. <p><u>ATTENTION :</u> Les <u>frais de citation</u> (+/- 300 EUR) sont avancés par l'entreprise et récupérés si condamnation du débiteur <u>et si celui-ci est solvable.</u></p> <p><u>OPTION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Une <u>enquête de solvabilité</u> peut être réalisée <u>avant la citation</u> (+/- 80 EUR) et est intégralement à charge de l'entreprise. 	<p><u>ENTRE 0 EUR et 60 EUR HTVA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 0 EUR si paiement volontaire de l'intégralité de la réclamation, en ce y compris les accessoires (*). Dans ce cas, vous récupérez le montant principal, Wapi Recovery se satisfait des accessoires (*). ■ +15 EUR HTVA (par rapport à l'étape 2) et dans les autres cas, peu importe le montant de la créance.

(*) Wapi Recovery considère comme « accessoires » les intérêts de retard à dater de l'échéance de la facture, toute pénalité civile quelle qu'en soit l'appellation et tous les frais de recouvrement imposés par les conditions générales de vente du client.



LA GESTION COMPLETE DE VOS CREANCES !



www.wapirecovery.be

Wapi Recovery ne retient aucun
pourcentage sur le montant principal dû.

Wapi Recovery ne retient aucun
pourcentage sur le montant principal dû.

NOTRE MISSION

Offrir aux entreprises, **au tarif le plus bas du marché**, un service de recouvrement de leurs créances rapide et efficace, les déchargeant de cette gestion administrative lourde en leur permettant, ainsi, de se concentrer sur leur activité principale.

Notre service comprend le recouvrement amiable, que nous privilégions, et le contentieux judiciaire.

COMMENT ?

- ✓ En mettant à leur disposition une infrastructure de communication on-line, exclusive avec leurs créanciers via un secrétariat compétent et disponible.
- ✓ En assurant - end-to-end - la gestion des créances dues, et à moindre coût en ce compris la représentation devant les tribunaux.

COUT POUR VOTRE ENTREPRISE

De **0 EUR** à maximum **60 EUR** par facture.

Les prix dans cette brochure sont exprimés hors TVA et sont valables pour le traitement de la récupération d'une et une seule facture.

Version 01.01.2019

RECOUVREMENT AMIABLE

WAPI RECOVERY

Jérôme BRISMEE

RUE DES COMBATTANTS 4

7900 LEUZE-EN-HAINAUT



BELGIQUE

GSM +32 487 41 61 72

info@wapirecovery.be

www.wapirecovery.be

IBAN BE17 7512 0727 7421

BIC AXABBE22

TVA BE 0885.964.643

INSCRIT AUPRES DU SPF ECONOMIE SOUS LE NUMERO 219831